**Conseil de l’Ecole Doctorale TESC**

**du 12 Mai 2020 en visio via ZOOM à 14 h**

*21 présents (voire liste d’émargement)*

* **Accueil nouveaux membres**

Bienvenue à **Didier Delhoume** – au titre d’un des partenaires sociaux économiques

Jean Tkaczuk : Absent ce jour

Proposition de Olivier Brossard, par Luis Orozco - en tant que directeur de l’IEP Toulouse : acceptée.

Martine JOLY a envoyé une lettre à Carole DELGA afin que celle-ci nous conseille des noms pour le Conseil Régional. C’est en cours.

Rappel : les membres externes n’ont pas de droit de vote pour la commission des CDU

* **Information situation UT2J suite COVID 19**

**Lecture d’une lettre rédigée par les élus doctorants** :

* *Demande de réinscription automatique sans frais : année blanche, pas de CST à distance, pas de CST obligatoire pour le réinscription, calendrier soutenance assoupli, …*
* Martine Joly –Directrice de l’Ecole Doctorale, rappelle le côté positif du CST et non punitif.
* Nicolas Valdeyron conseille à tous les encadrants de prendre contact avec tous les doctorants et faire un point sur les conditions de chacun.
* Béatrice Milard suggère de repérer les cas problématiques, les faire remonter à l’ED et qu’une décision soit prise au cas pour cas, notamment pour les CST, une certaine souplesse serait-elle possible ?
* Philippe Lemistre demande si le CST reste obligatoire pour la rentrée prochaine., est-il envisageable de le reporter ?
* Martine Joly confirme que le CST reste obligatoire et que rien, à l’heure actuelle, ne permet d’envisager une amélioration de la situation sanitaire à la rentrée, d’où un report du CST non souhaitable.
* Luis Orozco demande si le calendrier de la rentrée et les CST seront décalés.
* Nicolas Valdeyron rappelle que la prolongation serait en référence avec les dires de Frederique Vidal en fonction du temps de l’état d’urgence à ce jour au 31 juillet, redoublement possible ?
* Les doctorants demandent une année blanche, et donc d’être réinscrits dans la même année que l’an passé. Il est rappelé que la BU est fermée pendant tout ce temps.
* François Godicheau insiste sur le fait de prendre conscience du temps qui n’est pas seulement de 2 mois mais qui va être d’au moins 6 mois. Sans parler de la difficulté à se remettre au travail après des mois de conditions particulières.
* Qui décide ? Le Conseil d’aujourd’hui ne pourra que donner un avis mais ne pourra pas décider.
* Il est possible de rejoindre d’autres mouvements déjà lancés au niveau national.
* Aide au doctorant pour les plus fragiles ?
* Selon Maité Recasens élue Doctorante, l’article 14 du décret le permet.
* Chaque Université est autonome sur la procédure des inscriptions (la durée, la prolongation) et donc la bienveillance sera possible.
* Quid des prolongements de financement ?
* Une politique commune est envisagée avec l’UFTMIP.
* Nicolas Valdeyron a alerté la Direction de l’UT2J et le Crous afin de parvenir à faire cesser le paiement des loyers des chambres universitaires pour les étudiants confinés.

Suite à ce débat, une Motion va être émise par le Conseil de l’Ecole Doctorale TESC d’ici vendredi 15 Mai.

Celle-ci sera remontée aux 2 autres ED pour Motion commune UT2J, transmise à VPCR, aux Laboratoires, puis transmise à UFTMIP.

**Point sur la situation des soutenances possibles en visio**

Document « Modalités de soutenance distanciel » voté par la CR du 7 mai 2020 lu par Martine Joly.

Zoom utilisé est une version pro acheté par UT2J.

Débat sur le risque de sécurité des données de ZOOM.

Il est rappelé que le choix est laissé au doctorant de soutenir en visio durant cette période.

**Prolongation des thèses possible**

Il va falloir définir des critères.

L’EDT a envoyé une liste afin d’identifier les doctorants en difficulté liées à la situation du Covid.

Il est proposé 4 situations :

* Cas Très Fortement critique, : cas de la finalité de la thèse remise en cause. En raison de l’arrêt des recherches, par exemple : site rendu inaccessible.
* Cas Fortement Critique : report de la thèse de 6 mois
* Cas Critique ; retard estimé identifié à 6 mis en conséquence du confinement.
* Cas Faiblement Critique : par exemple : garde d’enfants, …

A cela seraient rajouter ceux qui auraient été atteints du virus, des troubles psychologiques dus au Covid

Document partagé lors de la visio suivi d’un échange à son propos et essentiellement sur la prolongation des financements et du risque de ne pas avoir d’enveloppe ministérielle.

Un élu doctorant demande une action en faveur des doctorants non financés si enveloppe financière il y a.

Les Laboratoires TRACES et LRA ont déjà mis en œuvre des aides financières au profit des doctorants les plus démunis.

* **Campagne CDU**

### Pour rappel : campagne CDU telle que prévue après le dernier conseil de l’ED du 27 Février 2020

### Contrat Doctoral pour l'École Doctorale TESC

**Informations pour la campagne CDU 2020/2021** **Calendrier 2020 :**

- Date limite de retour des dossiers à la DED bureau D150B : au plus tard le mercredi 1er juillet 2020 avant 12h.   
Tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera déclaré irrecevable.

- Auditions et conseil de l'ED pour l'attribution des contrats doctoraux : le mardi 7 juillet 2020 en salle D31 (MDR).

- Débat autour du report ou non de la Campagne CDU

Quid des candidats des enseignants secondaires pour leur disponibilité mais cela ne concerne en fait en général que peu de personne.

Calendrier Master 2 soutenance possible jusqu’au 16 décembre.

LISST, GEODE, TRACES, PLH-Erasme, favorables à un report de la campagne CDU en septembre

ED Clesco a reporté leur campagne en septembre, pour l’ED Allpha, le conseil a lieu vendredi 15 mai 2020.

Vote Pour le report de la Campagne CDU en Septembre :

* 15 votants possibles sur les 17 personnes encore présentes
* 2 personnes s’abstiennent
* 13 sont Pour
* ***A l’unanimité des suffrages exprimés, la Campagne CDU TESC est reportée en Septembre***

Les dates précises seront données ultérieurement d’ici la fin du mois de mai 2020.

***Sont envisagées les dates suivantes : Auditions le 22 septembre 2020 dépôt des dossiers le 16 septembre à midi***

* **Information sur la procédure de Dématérialisation des Inscriptions**

Un grand chantier a été entrepris, lancé par l’École des Docteurs, en vue de dématérialiser les inscriptions. À terme, la procédure permettra de fluidifier largement le processus des inscriptions et surtout des réinscriptions. En effet, les directeurs de thèse et directeurs d’UR devront valider les dossiers directement sur ADUM sans que cela nécessite une circulation de documents papier à une période de l’année où certains sont moins présents sur le campus. Cette année, plus encore que d’habitude, face aux incertitudes pesant sur une présence physique de tous sur le campus, cette dématérialisation sera utile. L’UT2J a activement participé à l’ensemble des réunions pour la mise en place du processus. Un tutoriel a été fourni par l’UFTMIP pour aider les encadrants et directions d’UR dans le processus. Il est également envisagé de faire toutes les inscriptions en ligne jusqu’au paiement mais, pour l’instant, cette étape est encore à l’étude.

**Les informations sur ces nouvelles mesures et procédures seront mises sur le site de l’Ecole Doctorale Rubrique Inscriptions comme chaque année.**

* **Retour rapport HCERES**

Echanges à ce sujet.

Pas de remarque particulière des conseillers à faire remonter, excepté concernant les dysfonctionnements lors des Comité de Suivi de Thèse et la présence des HDR auxquels l’ED s’engage à améliorer ces problèmes récurrents.

Il est pris acte aussi de la nécessité de mettre en place un Bureau de l’ED.

* **Questions diverses**

Les élus doctorants demandent l’envoi d’un mail par l’Ecole Doctorale à tous les doctorants afin de leur signifier que si besoin ils n’hésitent pas à la contacter et lui signifier leurs difficultés.

Jean Marc LUCE demande des informations sur le financement de professeurs invités proposé par le service des Relations Internationales. Des propositions de noms sont à proposer d’ici le 25 mai 2020.

ANRT : pour les candidatures CIFRE, le délai de 9 mois est-il prolongé ?

Un Doodle sera envoyé à tous les conseillers par Martine Joly pour convenir de la date du prochain Conseil d’ED.

La séance prend fin à 18 h 30.